

## Compte-rendu conseil d'école N°1

Mardi 13 Novembre 2018 à 18h à BREN

### Membres du conseil d'école :

**Enseignantes :** Mme BAUDRIER, Mme GUIBBERT, Mme GUILLEMOIS, Mme SCHWARZ, Mme JEUNE, Mme HAMON, Mme DEMONT, Mme MARTIN, M.KERAVAL, M DECAS

**Maires :** M. DEBRIE (Bren), M. MORO (Marsaz), M. POCHON (Chavannes)

**Elus chargés des affaires scolaires :** M. BERNARD excusé (Chavannes), Mme DOMICCHINI (Bren), Mme REYNAUD (Marsaz)

### Représentants des parents d'élèves :

- Bren : Mmes CHANAL, SANCHEZ, MARION
- Chavannes : Mmes PEYROT, DIAS, SMAGUINE
- Marsaz : Mmes POCHON, RENARD

### Excusés :

- Inspecteur de l'Education Nationale : M. MANEVAL Thierry
- Enseignantes : Mme HAMON Alexandra
- Mairie : M. BERNARD (Chavannes)

**Secrétaire de Séance :** Mme GUIBBERT Sandra

### Introduction et ouverture :

- Remerciements aux membres pour leur participation à ce premier conseil d'école.
- La rotation des lieux de conseils pour cette année : le premier conseil d'école a donc lieu à BREN, le second se déroulera à CHAVANNES et c'est MARSAZ qui clôturera cette année.

## Parole aux enseignantes

### 1) Présentation de l'équipe enseignante, des représentants de parents d'élèves, des EVS / AVS, du RASED.

#### ❖ Equipe enseignante :

- **MARSAZ :** *Mme BAUDRIER Elodie* (directrice + enseignante PS-MS à  $\frac{3}{4}$  temps) complétée par M.KERAVAL les lundis, *Mme JEUNE Lydie* (enseignante MS à  $\frac{3}{4}$  de temps), complétée par M.KERAVAL les vendredis, Mr Damien DECAS (création de poste titulaire remplaçant rattaché à l'école).
- **CHAVANNES :** *Mme GUILLEMOIS Lalatiana* (directrice + enseignante GS), Mme MARTIN Bénédicte (enseignante des CP) et *Mme SCHWARZ Fanny* (enseignante en CE1).
- **BREN :** *Mme HAMON Alexandra* (directrice + enseignante en CE2), Mme *DEMONT Marie* (enseignante en CM1-CM2) et *Mme GUIBBERT Sandra* (enseignante en CM1/CM2).

#### ❖ Personnel de l'école :

- **ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles):**
  - *Marsaz :* *Mme DIRAT Marie, Mme RIOTORD Charline* cette année les ATSEM n'ont pas de classe attitrée elles changent à chaque période ce qui permet à tous d'avoir une vision globale du fonctionnement de l'école et des classes.

- **Chavannes** : Mme CARRA Céline pour la classe de GS.

▪ **Personnel communal :**

- BREN : Mme ROSIER cantine et ménage & Mme SIMEONE cantine.

▪ **AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire.**

- **Bren** : Mmes CHORIER Annick (4 élèves CM1-CM2), VALLOS Cindy (3 élèves CM1-CM2).

- **Chavannes** : Mme GAILLARD (1 GS) et Mme VICAL (1 CE1)

▪ **RASED : Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté.**

Un maître E, M. CHOSSON et une psychologue scolaire Mme Chanteclair, peuvent intervenir auprès des élèves rencontrant des difficultés scolaires. Des demandes sont en cours de traitement. Pour des prises en charge par période scolaire tant que nécessaire. La priorité étant donnée au cycle 2 (CP/CE1/CE2).

## 2) Effectifs :

ECOLE	Nombre d'élèves total	Classe 1	Classe 2	Classe3
MARSAZ	40 élèves	15 PS 6 MS	19 MS	
CHAVANNES	75 élèves	24 GS (1 inscription le 12/11)	26 CP	25 CE1
BREN	72 élèves	21 CE2	18 CM1 / 8 CM2 (Marie) 26 élèves	14 CM1 / 11 CM2 (Sandra) 25 élèves

Ce qui fait un total de 187 élèves sur le RPI

## 3) Modification du règlement intérieur, nouveau projet de règlement intérieur et charte de la laïcité.

La seule modification du règlement du règlement intérieur tient à l'inscription des nouveaux horaires de l'école suite au retour à la semaine de 4 jours.

		MARSAZ	CHAVANNES	BREN
MATIN	Temps d'accueil	8h40-8h50	8h45-8h55	8h45-8h55
	Temps de classe	8h50-11h50	8h55-12h	8h55-12h05
APRES-MIDI	Temps d'accueil	13h10-13h20	13h20-13h30	13h25-13h35
	Temps de classe	13h20-16h20	13h30-16h25	13h35-16h25

Le nouveau règlement intérieur sera à signer (via cahiers les verts)

## 4) Présentation des comptes des trois coopératives scolaires

- **Marsaz** : au 31 août 2018 : 404,74 à la banque et 70,25 euros en caisse. Cotisation : 129€
- **Chavannes** : au 31 août 2018, 141,57 € à la banque, 27,84€ en caisse. Cotisation : 176,25 €
- **Bren** : au 31 août 2018, 168.49 € à la banque, 28,79€ en caisse. Cotisation OCCE à payer : 229€

## 5) Projets des classes pour 2018-2019

❖ **RPI :**

- Le COURSETON a eu lieu le 11 octobre 2018, toutes les classes ont participé et cette matinée sportive s'est déroulée dans une grande convivialité.

- Chaque année, au cours du mois de juin, a lieu la journée conviviale qui est un grand marché de

connaissances. Les élèves préparent des ateliers pour partager des savoir-faire personnels avec les copains du RPI. Les élèves sont tour à tour maîtres et élèves. Cette année, nous souhaitons conserver cette rencontre mais nous avons décidé d'en renouveler un peu le concept. Cette JOURNEE DE RENCONTRE INTER-ECOLES aura toujours lieu juin 2019 mais la date précise reste à définir.

- Concernant la FÊTE DES ECOLES nous proposons la date du 28/06/19 à BREN.

- Un projet pédagogique autour du CLIMAT DE CLASSE est mené dans toutes les écoles du RPI. ⇒ Nous souhaitons apporter une cohérence et une continuité autour des apprentissages du « vivre ensemble » de la PS au CM2, nous travaillons en particulier sur la gestion de conflits (apprendre à les verbaliser, apprendre à gérer sa frustration en différant les conflits). L'équipe enseignante a pu bénéficier de 3h de formation et de réflexion sur les axes de travail concrets et des outils à mettre en place au sein de sa classe et de l'école pour développer un climat de classe plus « coopératif » et 3h sont prévues en milieu d'année scolaire 2019. Des expérimentations sont en cours ; les enseignants feront le bilan pour réajuster et harmoniser dans les différentes écoles.

#### ❖ CHAVANNES :

- participation des élèves à la cérémonie du 11 novembre

- sensibilisation scolaire sur le thème de l'eau : programme de l'Arche Agglo ⇒ chaque classe travaille avec un animateur nature sur 3 séances (1 séance en classe, 2 séances sur le terrain) Les thèmes sont : découverte de la vie dans les rivières, son écosystème, les animaux spécifiques aux milieux aquatiques

- en lien avec les arts visuels (l'architecture et constructions) : projet d'une animation Kapla avec le centre Kapla animation de Lyon

- en lien avec les programmes explorer et questionner le monde sur le temps qui passe : projet d'exposition d'objets anciens prêtés par les familles ; renouveler les activités avec le club des anciens de Chavannes

#### ➤ Classes

- Classes de CP et CE1 : activité piscine au 3ème trimestre du 4 avril au 27 juin, le jeudi après-midi de 14h45 à 15h30

- Classes de CP et GS : participation au concours d'affiche du salon de l'habitat de Tain ; le thème est « des-sine-moi une maison mobile »

- Classe de GS : en lien avec les arts visuels, 3 séances de cinéma à l'espace des Collines à Saint-Donat.

- Rencontre avec les MS de Marsaz (matinée cuisine le 6 décembre)

#### ❖ MARSAZ:

#### ▷ Projets de l'école:

##### 1) Climat de classe :

⇒ développer et initier la coopération à travers des activités où on fait ensemble, on gagne ensemble, on doit s'organiser pour réussir ensemble : jeux de sociétés coopératifs, défis collectifs,

⇒ jeux pour se connaître et se découvrir : dans ce cadre est prévue la matinée des architectes en herbe le mardi 22 janvier au matin, il s'agit d'une intervention du centre de KAPLA de Lyon, sur le thème des animaux puis une exposition aux parents à 11h50. Expo photo prévue

⇒ Apprendre à mieux communiquer en cas de frustration, mécontentement ou conflit : j'apprends à passer par la verbalisation plutôt que l'action directe. Je fais des messages à mes camarades où à l'adulte, je me mets en position d'écoute si quelqu'un a besoin de me parler suite à une situation de conflit.

##### 2) Explorer le monde des animaux :

- Elevages : à découvrir au fur et à mesure de l'année. Accueil d'un lapin en première période.

- sorties en lien avec les thèmes des périodes

3) Fréquentation de la bibliothèque de Marsaz en 1/2 groupe et prêt de livres à la bibliothèque tous les 15 jours pour les MS des deux classes

##### 4) lien Marsaz-Chavannes :

- Echanges entre les classes des deux écoles : courriers, rencontres.
- Première rencontre prévue début décembre sur le thème de Noël (cuisine, bricolages...)

#### ❖ BREN :

- Fréquentation régulière de la bibliothèque de Bren par les 3 classes
- Les CM1/CM2 ont participé avec succès au CROSS du Collège de l'Herbasse.
- Projet musique africaine et percussions : travail de production et composition musicale avec une intervenant agréée. Chaque classe bénéficiera de 15 séances d'1h réparties sur les mois de février à juin.
- Tous les CM apprennent cette année à jouer aux échecs.
- Les CM2 auront une intervention sur la sécurité routière et le permis vélo le 26/11/18.

### 6) Activités Pédagogiques Complémentaires:

Les enseignants doivent effectuer un nombre d'heure d'APC en fonction de leur quotité de poste. Les APC peuvent revêtir deux formes : -Soit un projet concernant toute la classe mené en petits groupes

- Soit un soutien, une aide aux enfants en difficulté dans des domaines ciblés.

Notons que les APC ne sont pas obligatoires et soumises à autorisation des parents.

#### Déroulement des APC (activités pédagogiques complémentaires) dans les 3 écoles :

- **Marsaz :** Elles peuvent se dérouler le lundi ou le mardi soir après la classe de 16h20 à 17h10. Elles ont pour but essentiellement de donner un petit coup de pouce sous forme de jeux aux élèves qui en besoin en numération ou en langage. Elles peuvent concerner les MS et les PS (dans un deuxième temps).
- **Chavannes :** Elles ont lieu mardi et jeudi pendant la pause méridienne (30 minutes pour les CE1) et le mardi pendant la pause méridienne (30 minutes) et le vendredi (30 minutes) après la classe pour les élèves de CP. Les élèves de GS seront pris en charge à partir de la période 3. Les élèves sont accompagnés en lecture, écriture, mathématiques et langage oral.
- **Bren:**
  - Elles ont lieu pour la classe de CM1/CM2 de Mme GUIBBERT les lundis et mardis soirs de 16h30 à 17h et porte sur l'acquisition de compétences informatiques demandées par les programmes.
  - Pour les CE2 les APC (18h sur l'année) seront dédié en deuxième partie d'année à des aides aux apprentissages pour les élèves rencontrant des difficultés en classe sur des compétences de français et de maths.
  - Les CM1-CM2 de Marie : commencera au 2<sup>e</sup> trimestre

### 7) PPMS et exercices incendie :

❖ **Bren :** Un exercice incendie et un exercice PPMS attentat intrusion ont été réalisés les 27 et 28 septembre 2018. Suite à ces 2 exercices des améliorations au niveau des locaux ont été demandé à la mairie :

- Installation d'une barre anti-panique côté intérieur de la porte d'entrée de l'école. → Menuisier est passé et cela ne sera pas possible
- Installation de serrures avec fermeture intérieure par bouton sur les portes d'entrée des 3 classes ainsi que sur les issues de secours des classes 1 et 2 afin de ne pas avoir besoin de clef lorsque nous sommes dans la classe. → Les devis sont en cours. Le nécessaire devrait être fait avant les vacances de Noël
- L'achat de 4 cornes de brume (signal sonore du PPMS attentat intrusion) et de 4 mini kits de secours lorsque nous devons rester confinés chacun dans sa classe. → Les devis sont en cours

#### ❖ MARSAZ :

A l'école maternelle et conformément au guide du PPMS Académique, les exercices de sécurité sont réalisés à partir de petits jeux ou de défis. Dès le début de l'année les élèves savent que jusqu'à la fin de l'année, de temps en temps nous jouerons à se cacher dans l'école.

– L'inducteur de la classe de MS est « le jeu des blagues », on se cache pour que quelqu'un nous trouve.

– L'inducteur de la classe de PS/MS est l'album « chute ! », on se cache pour entrer dans le château et trouver un trésor sans que personne ne nous repère.

– **Un exercice incendie a été réalisé le 27 septembre :** Pour ce premier exercice tout le monde était au courant y compris les élèves. Sans commentaires particuliers à faire.

**Sous forme de petits jeux, d'album : un exercice attentat intrusion a été réalisé le jeudi 18 octobre 2018.**

Dans ce cadre le PPMS doit être actualisé avec quelques changements :

- Réaliser 4 doubles de clé pour pouvoir verrouiller toutes les salles de classes.
- Deux cornes de brumes (1 par bâtiment : école / cantine)
- 1 trousse de secours + réactualiser le stock de bouteilles d'eau.
- Réflexion sur la vérification de la fermeture du portail

### ❖ Chavannes

- un exercice PPMS attentat intrusion a été réalisé le 18 octobre ; une rencontre avec les référents scolaires de la gendarmerie pour la sûreté des personnes a permis de pointer les points à améliorer ⇒ limiter l'accès pendant les heures de classe (fermer le portail du parking) ; améliorer le signal d'alerte (cornes de brume) ; installer des stores au niveau des portes accédant sur la cour pour les classes de CP et GS (limiter le vis à vis avec l'extérieur en cas de confinement dans la classe).

- l'exercice incendie est à venir-

## 8) Remerciements

❖ **Aux associations partenaires de l'école** (sans qui les écoles auraient du mal à fonctionner) :

- La Marelle
- Les Bibliothèques

❖ **Aux parents d'élèves :**

Merci pour leur accompagnement et investissement auprès des écoles (sorties scolaires, manifestations comme le Courseton.)

❖ **Aux 3 mairies :** Pour leur investissement au quotidien.

## 9) Dates des prochains conseils d'école

- Conseil d'école N°2 : CHAVANNES – 5 Mars 2019 à 18h.
- Conseil d'école N°3 : MARSANZ – 18 juin 2019 à 18h.

## Parole aux mairies

### 10) Bren : Appel à projet ENIR.

Rappel : le projet ENIR est un projet de numérisation des écoles rurales financée par les communes et subventionnée à 50 % par l'État. L'appel à projet est arrivé à la rentrée de septembre. L'école de Bren s'est tout de suite positionnée pour y répondre. Les écoles de Marsanz et Chavannes y ont répondu plus tard, à la rentrée

des vacances de la Toussaint. La clôture de remise des dossiers a lieu le 30 novembre.

Le conseil municipal de Bren a refusé de financer le projet pour les raisons suivantes :

- financièrement, la mairie devra avancer la totalité du financement et ne sait pas quand elle sera remboursée
- les élèves passent déjà trop de temps sur les écrans, selon certains parents et membres du conseil municipal.
- il n'y a pas le choix du matériel, les Mac sont imposés.

Cependant, après présentation et discussion de la faisabilité du projet au cours du présent conseil d'école, dans sa cohérence pour un équipement global du RPI ; si chaque mairie prend en charge le financement pour l'école de sa commune, cela pourrait être plus intéressant. Chaque mairie se donne un temps de réflexion. Nous attendons le retour de l'éducation nationale pour les écoles de Marsaz et de Chavannes.

Les trois mairies regrettent qu'il n'y ait pas eu plus de communication autour de ce projet ambitieux (entre les écoles et entre les écoles et les mairies) ; chaque école a constitué son dossier individuellement en fonction de ses besoins et la pluralité des voix a engendré de la confusion et donc des réticences.

Concernant le temps des élèves face aux écrans les enseignants ont souhaité réagir face à cet argument qui ne leur semblait pas cohérent avec les enjeux de la société et les objectifs d'enseignement :

- l'éducation au numérique est un enjeu majeur dans la société actuelle et l'école est le lieu privilégié pour véhiculer des valeurs de protection et d'esprit critique face à son usage (ce qui nécessite leur utilisation).
- l'enseignement des modalités d'utilisation du numérique et l'enseignement par le numérique sont des objectifs et des compétences des programmes officiels.
- Les outils numériques sont des supports privilégiés pour le développement d'apprentissages divers (notamment le langage en maternelle).

**11) Travaux dans l'école de BREN :** Bac à sable, grattoirs, enlèvement de la table de ping-pong, bancs déplacés

**12) Transport scolaire :** le car passait par la petite route de Marsaz pour le trajet Marsaz-Bren et les élèves descendaient côté rond-point. Ce trajet n'est pas autorisé. Mr Debrie a alerté le Conseil Départemental et le transporteur.

## Parole aux délégués des parents d'élèves

**13) Règlement car RPI :** voir ci-dessus

**14) Problèmes de stationnement à Chavannes.** Des voitures sont garées en dehors des aires de stationnement autorisées et du parking et rendent dangereuse la circulation des élèves-piétons. Un rappel des règles de circulation distribué en début d'année dernière sera réitéré par le biais des cahiers verts.

**15) Devenir des élèves (de l'école à la garderie) si le car est complet :** les ayant-droits (titulaires de cartes) sont prioritaires ; montent ensuite les élèves se rendant en garderie mais qui n'ont pas de titre de transport, dans la limite des places disponibles. Il n'est jamais arrivé qu'il manque de la place. Pour avoir une meilleure vision du nombre d'élèves qui prennent le car sans être ayant-droit, il faudrait procéder au comptage pour le prochain conseil et réfléchir aux solutions à mettre en place, dans le cas où il n'y aurait plus de places dans le car. M. Debrie, maire rappelle que les personnes chargées de l'entretien des locaux de l'école de Bren, sont habilités à surveiller des enfants.

**Clôture de séance :** Ce premier conseil d'école se clôture à 19h45.